



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 07 décembre 2015 à 19 heures 00

L'an deux mille quinze et le sept décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : J. ADGE – Y. PUGLISI – G. NATTA – F. SANCHEZ – D. BOURDEAUX – P. GIUGLEUR – A. RAJA – J. VALTIERRA – J.L. LAFON – M. BERNABEU – I. ALIBERT – M. ARRIGO – N. CHAUVET – I. BAINÉE – T. ADGE – S. THIRY – G. FOUGA – P. CAZENOVE – D. REXOVICE – D. NESPOULOUS – C. BEIGBEDER.

Etaient absents excusés avec procuration :

Jean-Claude PAGNIER ayant donné procuration à D. BOURDEAUX
Sonia REBOUL ayant donné procuration à Arlette RAJA
Damien MAURRAS ayant donné procuration à Jacques ADGE
Jacques LLORCA ayant donné procuration à Pierre CAZENOVE

Absents excusés : Serge CUCULIERE - Jeanne TABARIES – Paula SERRANO – Liliane MOUGIN.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

- 1°) Monsieur Michel BERNABEU est élu secrétaire de séance à l'unanimité
- 2°) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 octobre 2015 à l'unanimité
- 3°) Enumération des points de l'ordre du jour de la séance. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter un rapport à l'ordre du jour du conseil suite au conseil communautaire du 3 décembre dernier, les membres du conseil valide l'ajout du dossier à l'unanimité.

Enumération des décisions prises par le Maire depuis le dernier conseil :

N° 2015-50 – Produire un avenant n°1 relatif au lot 2 pour un montant supplémentaire de 2 190.00 euros H.T afin d'effectuer les travaux de traçage supplémentaire du terrain de badminton.

N° 2015-51 – renouvellement de la convention d'entretien des appareillages public de défense incendie pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction tous les 3 ans jusqu'à l'expiration du contrat d'affermage pour un montant annuel de 43 € TTC par appareil avec la société SUEZ.

Vote des Rapports

RAPPORT N° 22 : INTERCOMMUNALITE – Fonds de concours – Montants 2015.

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit d'approuver le versement des fonds de concours 2015 de la CCNBT dont un montant de 49 000 euros pour la Commune de POUSSAN.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

RAPPORT N° 6 – INTERCOMMUNALITE – Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Hérault – Avis de fusion CABT / CCNBT

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit d'émettre un avis sur le projet de fusion CABT / CCNBT

AVIS DEFAVORABLE

ADOpte A LA MAJORITE

RAPPORT N° 7 - INTERCOMMUNALITE – S.I.A.E. du Bas Languedoc – Rapport d'activité 2014

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit de prendre acte du rapport d'activité de l'exercice 2014 du S.I.A.E. du Bas Languedoc

PRISE D'ACTE DU RAPPORT

RAPPORT N° 8 : ECLAIRAGE PUBLIC – Modernisation du réseau – Demandes de subvention EUROPE FEDER / Région / Hérault Energies

Rapporteur Monsieur Le Maire

Il s'agit de solliciter le Conseil Régional Languedoc-Roussillon au titre du FEDER (programmation 2014-2020) pour subventionner les travaux de réfection et modernisation de l'éclairage public.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 9 : – FUNERAIRE – Cimetière – Reprise des concessions

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit de reprendre les sépultures de 65 concessions de plus de trente ans non entretenues et d'inscrire au patrimoine communal deux sépultures.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°10 : FINANCES – Budget Principal 2016 – Autorisation des dépenses d'investissement.

Rapporteur Ghislain NATTA

Il s'agit d'autoriser les dépenses d'investissement 2016 dans la limite de 25% des crédits prévisionnels 2015 et ce avant le vote du budget primitif 2016.

ADOpte A LA MAJORITE

RAPPORT N° 11 : FINANCES – Budget Principal 2015 – Décision modificative n° 2

Rapporteur Monsieur Ghislain NATTA

Il s'agit d'approuver décision modificative n° 2 du Budget Principal 2015

ADOpte A LA MAJORITE

RAPPORT N° 12 : ARCHIVES – Convention de gestion avec le centre de gestion de l'Hérault

Rapporteur Monsieur Ghislain NATTA

Il s'agit d'approuver la convention d'archivage pour les documents postérieurs à 1982 avec le CDG de l'Hérault

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 13 : RESSOURCES HUMAINES – Logement du personnel – Logement du complexe sportif

Rapporteur Madame Danielle BOURDEAUX

Il s'agit de décider l'affectation d'un logement par concession de logement par nécessité absolue de service pour l'emploi du gardien du complexe sportif.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 14 : RESSOURCES HUMAINES – Prévention – Convention pour l'évaluation des risques au travail

Rapporteur Madame Danielle BOURDEAUX

Il s'agit d'engager la commune dans la réalisation d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels par une convention d'adhésion avec le CG34 et de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 15 : RESSOURCES HUMAINES – Prévention – Convention pour l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux

Rapporteur Madame Danielle BOURDEAUX

Il s'agit d'approuver la convention d'adhésion à la mission d'accompagnement à l'évaluation et à la prévention des risques psychosociaux avec le CDG34.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 16 : RESSOURCES HUMAINES – Prévention – Convention de mise à disposition d'agent en charge de la fonction d'inspection (ACFI)

Rapporteur – Madame Danielle BOURDEAUX

Il s'agit d'approuver la convention d'adhésion à la mission d'inspection hygiène et sécurité, mise à disposition d'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI).

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 17 : RESSOURCES HUMAINES – Gestion des emplois – Convention pour les missions de remplacement

Rapporteur Madame Danielle BOURDEAUX

Il s'agit d'approuver la convention d'adhésion à la mission remplacement du CDG 34.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 18 : CULTURE – Scène nationale du bassin de Thau – Convention

Rapporteur Madame Florence SANCHEZ

Il s'agit d'approuver la convention avec la scène Nationale du Bassin de Thau et d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 euros au titre du partenariat 2015/2016.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 19 : URBANISME – ZAD de la plaine – Aliénation de 4 chemins et 5 parcelles communales à la Région Languedoc Roussillon

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit d'ordonner l'aliénation des quatre chemins ruraux CR n° 99, 100, 101 et 102 et d'un chemin communal désaffecté au prix de 12 669 € et de 5 parcelles cadastrées BM 10, 12, 93, 127 et 130 au prix de 87 933 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 20 : – ENFANCE JEUNESSE – Contrat Enfance Jeunesse – Autorisation de signature du contrat 2015-2018

Rapporteur Madame Arlette RAJA

Il s'agit d'approuver le nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018 avec la C. A. F.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 21 : ENFANCE JEUNESSE – ALSH – Demande de subventions à la CAF

Rapporteur Monsieur Ghislain NATTA

Il s'agit de demander une aide financière auprès de la CAF de l'Hérault dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment principal du pôle enfance jeunesse.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 21h00